

TECHNOLOGIE DU GÉNIE DU BÂTIMENT (221.C0)



Alternance travail-études – Entreprises

***Les stages doivent être rémunérés, d'une durée de 8 à 14 semaines pendant l'été pour une moyenne de 28 heures par semaine.**

Compétences des stagiaires

Après une année d'études (stage 1)

- Effectuer la conception simple de systèmes MEP*.
- Sous supervision, à l'aide d'appareils de mesure, vérifier le fonctionnement des circuits de commandes électriques, faire fonctionner et entretenir les systèmes MEP* simples.
- Effectuer des dessins techniques de systèmes MEP* à la main ou à l'aide du logiciel AutoCAD.
- Sous supervision, relever l'information, les mesures dimensionnelles, les quantités de matériaux à partir des plans et devis et vérifier la conformité des travaux.
- Communiquer de façon professionnelle, autant à l'oral qu'à l'écrit.

Après deux années d'études (stage 2)

- Effectuer la conception technique des systèmes MEP*.
- Réaliser des schémas de contrôle et rédiger des séquences de contrôle.
- Planifier l'entretien des systèmes MEP*, effectuer l'entretien mécanique et faire des recommandations.
- Effectuer la modélisation de systèmes mécaniques et de plomberie à l'aide du logiciel Revit MEP*.
- Sous supervision, surveiller des travaux sur un chantier ou dans un bâtiment.
- Inspecter des installations de systèmes MEP* et faire des recommandations.
- Sous supervision, participer à l'estimation d'un projet.

*MEP Mécanique, Électrique, Plomberie

